

Duoday : le Département s'engage pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées du 14 au 20 novembre, le Département de Seine-et-Marne participe pour la troisième année au Duoday. Le jeudi 17 novembre, la collectivité accueillera le temps d'une journée, une dizaine de personnes en situation de handicap afin de leur permettre de découvrir un métier ainsi que l'organisation et le fonctionnement de la collectivité en duo avec des agents du Département. Cet événement national auquel la collectivité prend part a pour objectif de favoriser l'inclusion par l'emploi.

L'année 2022 marque la 26^e édition de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), dont le thème est « à quand le plein emploi pour les personnes handicapées ? ». A l'origine de cette semaine européenne, trois acteurs : l'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (ADAPT), le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et l'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph).

Le Département participe à cette semaine européenne de l'emploi avec un temps fort à noter le 17 novembre : le Duoday. À travers cette journée d'échange et de rencontre, le Département souhaite faire découvrir, via ses agents, la diversité des métiers et missions que propose la collectivité à des personnes en situation de handicap. Avec plus de 5 000 agents répartis sur l'ensemble du territoire, le Département est l'un des principaux employeurs publics de la Seine-et-Marne. Le Département emploie à ce jour 7,09% de personnes en situation de handicap – soit un taux supérieur au taux légal d'emploi des personnes handicapées fixé à 6%.

Le Département mène une politique d'accueil et de maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap en prenant en considération la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques. Pour l'année 2021, 296 RQTH sont recensées au Département et 5 apprentis en situation de handicap ont été recrutés.

« Le nombre de personnes en situation de handicap n'a cessé d'évoluer au Département en favorisant la RQTH et les dispositions relatives aux avancements de poste, à la sensibilisation des managers au handicap et à l'ensemble des participations financières proposées. 80% des handicaps sont invisibles d'où l'importance de la RQTH qui permet aux agents de bénéficier d'aides financières ou matérielles en proposant notamment l'utilisation du réseau PAM pour se déplacer, ou une participation financière aux prothèses auditives », déclare Daisy Luczak, vice-présidente du Département de Seine-et-Marne en charge des ressources humaines, des finances et de la commande publique.

Par ailleurs, le Département vient de signer sa 4^e convention de partenariat avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), pour une durée de 3 ans. Les objectifs : plus de recrutement, maintien dans l'emploi, développement de l'accessibilité numérique, aménagements de postes et propositions de formation. À noter, le Département investit 500 000 euros en complément des 500 000 euros octroyés par le FIPHFP sous couvert de la convention dans le cadre de la politique handicap du Département.

Contacts presse :

Pauline Maingre – 06.72.84.70.49

Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96